



OSEZ RÉUSSIR !

CONCOURS RÉGIONAL
ENTREPRENDRE AU FÉMININ



Marine :
créatrice d'entreprise



INFORMATIONS ET RETRAIT DU DOSSIER

1

DOUBS



Cré-Entreprendre Initiative

CRÉ-ENTREPRENDRE INITIATIVE
Technopole Temis
21 C, rue Savary 25000 BESANCON
Tél. : 03 81 65 37 65
Fax : 03 81 61 22 86

3

HAUTE-SAÔNE



HAUTE-SAÔNE INITIATIVE
Zone Technologia - BP 40085
70002 VESOUL Cedex
Tél. : 03 84 97 15 97
Fax : 03 84 97 15 99

2 4

JURA ET TERRITOIRE DE BELFORT



FRANCHE-COMTÉ ACTIVE
Technopole Temis
21 C, rue Savary 25000 Besançon
Tél. : 03 81 25 07 60
Fax : 03 81 25 07 64

Ou par mail : concours2010@cei-doubs.com

Cré-Entreprendre Initiative
En collaboration avec :



Vous avez un projet d'entreprise ?

Participez au concours
«Entreprendre au Féminin»

1^{er} prix : 5.000 €

2^e prix : 4.000 €

3^e prix : 3.000 €

4^e prix : 1.000 €

**Date limite de dépôt de dossier :
15 novembre 2010**

Remise des Prix : 17 décembre 2010



Conditions d'admission :

Toute femme porteuse d'un projet de création ou de reprise d'entreprise, souhaitant s'installer en Franche-Comté, remplissant les conditions suivantes :

- être une personne physique, capable, majeure, n'ayant pas été condamnée pour faillite personnelle et/ou interdiction de gérer,
- bénéficier d'un accompagnement à la création d'entreprise par un organisme d'appui habilité*,
- s'engager à créer ou reprendre l'entreprise dont la candidature fait l'objet, au plus tard le 31 mars 2011.

Toute entreprise quelque soit sa forme juridique dirigée en droit et en fait par une ou plusieurs femmes, implantée en Franche-Comté, dont la création ou la reprise est intervenue depuis le 1^{er} octobre 2009, laquelle devra :

- respecter les lois et règlements français et européens en vigueur et ne pas exercer une activité contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- relever d'une inscription au Registre du Commerce et des Sociétés, du Répertoire des Métiers, du Registre de la Chambre d'Agriculture ou relevant de l'inscription à l'URSSAF, en Préfecture ou auprès du Tribunal d'Instance,
- ne pas faire l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire,
- ne pas avoir un dirigeant ayant fait ou faisant l'objet d'une condamnation à une interdiction de gérer,
- avoir bénéficié d'un accompagnement à la création d'entreprise par un organisme d'appui habilité*.

* LISTE DES ORGANISMES D'APPUI HABILITÉS :

→ **Département du Doubs** : Adie, Boutique de Gestion de Franche-Comté, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs, Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs, Cré-Entreprendre Initiative, Développement 25, Franche-Comté Active, Franche-Comté Entreprendre.

→ **Département du Jura** : Adie, Boutique de Gestion de Franche-Comté, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura, Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, Entreprendre et Réussir, Franche-Comté Active, Franche-Comté Entreprendre, Jura Initiatives.

→ **Département de Haute-Saône** : Action 70, Adie, Boutique de Gestion de Franche-Comté, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Saône, Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône, Haute-Saône Initiative, Franche-Comté Active, Franche-Comté Entreprendre.

→ **Département du Territoire de Belfort** : Adept, Adie, Boutique de Gestion de Franche-Comté, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Territoire de Belfort, Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort, Franche-Comté Active, Franche-Comté Entreprendre.